

Théâtres: le cas Mons interpelle

Scènes Sept directeurs jugent la situation du Manège à Mons "révoltante et absurde".

Sept directeurs de théâtre (Rideau, Balsamine, Atelier 210, Brigittines, La Servante, Varia, L'Ancre) de la chambre patronale du théâtre, Conpeas, ont signé une lettre très virulente sur la situation au Manège à Mons. On sait que le nouveau directeur a dû licencier vingt personnes sur une centaine pour assurer l'avenir même du Manège et augmenter, disait-il, la part artistique du budget de 4% actuellement à 10%.

Plan social

Philippe Degeneffe hérite d'une situation du passé et d'une année Mons 2015 où l'effort fut intense. Ce plan social a été validé par le conseil d'administration et annoncé par Philippe Degeneffe dès la remise de sa candidature à la direction du Manège. L'effort n'est pas fini puisqu'on évoque l'externalisation de services techniques, la fin de la gestion de la salle Alhambra et la séparation possible d'un ensemble Musiques nouvelles-salle Arsonic et Orchestre de chambre de Wallonie.

Deux points, surtout, suscitent l'étonnement des directeurs. D'abord, la

prime de départ de 400 000 euros (coût employeur) octroyée à l'administrateur général du Manège Mauro Del Borrello, par ailleurs conseiller communal PS à Mons. Une somme qui paraît énorme mais, souligne M. Degeneffe, est conforme aux lois sociales pour 29 ans d'ancienneté.

Risque de programmation suspendue

L'autre point est le constat que, même après cette "purge", la part de l'artistique ne sera que de 10% (un "pourcentage incroyablement faible", écrivent-ils, "pour une dotation de cette importance") et qu'en plus le Manège "pourrait suspendre sa programmation durant les six premiers mois de la saison 2016-2017".

"Le Manège a progressivement renforcé son équipe permanente (direction, administration, personnel technique) au détriment des enveloppes artistiques jusqu'à atteindre la situation absurde et révoltante d'aujourd'hui. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de garde-fou pour enrayer une machine à toute évidence devenue folle?"

Un cas qui intervient au moment où la ministre de la Culture Joëlle Miquet doit reporter à 2018 les nouveaux contrats-programmes, entre autres faute de marge budgétaire, et où elle a préparé un projet de décret plaçant l'artistique au cœur des contrats-programmes.

Guy Duplat

La part de l'artistique dans le budget ne serait que de 10% fustigent les signataires d'une lettre ouverte.